



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE



établissement public du ministère
de l'énergie et du développement durable



Côtes d'Armor
le Département



Rennes, le 26 juin 2015

Plan de lutte contre les algues vertes 2010-2015 : **Le Plan gouvernemental à l'heure du bilan**

Le comité régional de suivi du plan de lutte contre les algues vertes s'est réuni le 26 juin 2015 à la préfecture de région en présence de la mission interministérielle dont le rapport d'évaluation du plan 2010-2015 a été validé par la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie le 25 juin 2015.

Un comité régional de suivi particulièrement important en raison de la participation de la mission interministérielle d'évaluation du plan algues vertes

Les responsables de la mission interministérielle ont présenté leur rapport qui salue la dynamique engagée et les résultats déjà atteints sur le volet préventif du plan gouvernemental 2010-2015.

Ils constatent néanmoins que plusieurs points doivent encore être améliorés ou intensifiés pour pouvoir atteindre les objectifs environnementaux attendus en terme de réduction des échouages d'algues vertes. Ils proposent pour cela de redonner une nouvelle dynamique pour les prochains mois pour consolider les acquis tout en formulant des exigences précises quant aux conditions de poursuite d'un plan plus ambitieux au-delà de 2015.

L'État, l'Agence de l'eau, le Conseil régional, ainsi que les Conseils départementaux des Côtes d'Armor et du Finistère, ont pris acte de ces recommandations et réaffirment leur attachement à la poursuite de la dynamique de mobilisation locale. Ils ont également exprimé leur volonté de se concerter pour définir les conditions d'accompagnement nécessaires aux collectivités, porteuses des chartes de territoire, pour la réussite du plan en cours et pour envisager les suites qu'ils souhaiteront donner après 2015.

Le comité régional de suivi du plan algues vertes a fait le point sur l'actualité régionale

Les collectivités des huit baies (Saint-Brieuc, La Fresnaye, Lieue de Grève, Quillimadec Locquirec, Horn-Guillec, Douarnenez, la Forêt-Fouesnant), en charge de la mise en œuvre des mesures de lutte contre la prolifération des algues vertes, ont présenté l'état d'avancement de leur plan d'actions, contractualisé dans une charte de territoire, baie par baie. Les engagements progressent de façon variable. Les collectivités des huit baies expriment le besoin de bénéficier de temps et de soutien pour poursuivre leur action avant de pouvoir juger des résultats.

Les premiers échouages d'algues vertes sont intervenus plus tôt cette année qu'en 2013 et 2014, avec une intensité variable d'une baie à l'autre. La précocité de ces premiers échouages appelle à la vigilance sur la réactivité de la collecte et au maintien de la mobilisation de l'ensemble des acteurs.

Le comité régional de suivi du plan algues vertes sera appelé à se réunir début 2016 pour faire le bilan de la campagne 2015 et pour prendre connaissance de l'avancement des travaux préconisés par les ministères selon le calendrier établi.

Contacts presse :

Préfecture de région – Françoise KIEFFER ☎ 02.99.02.11.80

Région Bretagne - Odile BRULEY ☎ 02.99.27.13.55 ou 06.76.87.49.57